

#### Lieu de conférence

##### Quartier Général de l'Armée du Salut, Laupenstrasse 5, Berne

L'installation de chauffage n'étant pas optimale, il est recommandé de s'habiller chaudement.

#### Itinéraire

Depuis la sortie ouest (« Welle ») de la gare de Berne, descendre en direction de la place Hirschengraben jusqu'aux feux de signalisation. Traverser la rue perpendiculaire (Laupenstrasse), tourner à droite et avancer de quelques mètres. L'entrée du Quartier Général de l'Armée du Salut (au n°5) se trouve à côté de l'arrêt de bus.

#### Frais de participation (repas compris)

CHF 100.- (CHF 70.- pour membres de la Conférence Femmes et de la Conférence de Diaconie)

à verser svp sur le compte :

Fédération des Eglises Protestantes de Suisse FEPS

Sulgenauweg 26, 3007 Berne

CP 30-26250-2

IBAN CH42 0900 0000 3002 6250 2

#### Délai d'inscription

Inscription jusqu'au 27 octobre 2015 avec le talon ci-joint ou en ligne sur [www.feps.ch](http://www.feps.ch)

#### Langue de travail, traduction

L'allemand et le français seront les langues de travail. Les exposés et les discussions bénéficieront d'un service de traduction simultanée. Veuillez indiquer vos besoins en termes de traduction au moment de vous inscrire.

# sek·feps

Fédération des Eglises protestantes de Suisse

#### Renseignements

Fédération des Eglises protestantes de Suisse

Conférence Femmes et Conférence de Diaconie

Sulgenauweg 26 / Case postale

3000 Berne 23

Téléphone +41 (0)31 370 25 65

[tina.wuethrich@feps.ch](mailto:tina.wuethrich@feps.ch)

[www.feps.ch](http://www.feps.ch)

## Invitation à la Journée de la Conférence Femmes et de la Conférence de Diaconie de la FEPS

# Le mariage en question

## Débat sur la modernisation du droit de la famille

Mardi 10 novembre 2015

Quartier Général de l'Armée de Salut à Berne

# sek·feps

Fédération des Eglises protestantes de Suisse



[www.feps.ch](http://www.feps.ch)

## Le mariage en question - Débat sur la modernisation du droit de la famille

Faut-il autoriser le mariage entre personnes de même sexe ? Et si oui, faut-il bénir leur mariage à l'église ? Avons-nous besoin d'un nouvel état civil, un « mariage light », pour répondre à la demande des couples qui ne veulent pas se marier, tout en souhaitant une protection juridique pour leur couple ? Et convient-il d'étendre l'adoption de l'enfant du partenaire aux couples homosexuels et aux couples non mariés ?

Telles sont les questions que soulève le Conseil fédéral dans son rapport sur le droit de la famille, publié en mars de cette année. Ces questions ont aussi lancé un débat public à propos de ce droit, qui devra à l'avenir tenir compte de l'évolution de la société.

Parmi les changements évoqués du droit de la famille, nombreux sont ceux qui divisent et qui soulèvent des questions dans le monde politique et au sein de l'Eglise, en particulier ceux qui touchent au mariage. Envisage-t-on une « démythification » nécessaire du mariage ou balaye-t-on des valeurs judéo-chrétiennes élémentaires pour vivre ensemble ? Les Eglises protestantes doivent-elles s'adapter au droit ou plutôt défendre leur vision du mariage, qu'elles transposent dans leur liturgie ?

En guise d'ouverture de la conférence d'automne de cette année, nous présenterons le rapport du Conseil fédéral, puis une approche théologique. L'après-midi sera consacré à un débat suivi d'une discussion en assemblée plénière, qui permettra de confronter différents avis et expériences.

### Intervenant-e-s

- **Sabine Scheuter**, présidente de la Conférence Femmes, chargée des questions de développement et de diversité à l'Eglise réformée du Canton de Zurich
- **Daniel Reuter**, membre du Conseil de la FEPS
- **Monika Hirt Behler**, membre du comité de la Conférence Femmes, PanKS
- **David Rüetschi**, chef Unité Droit civil et procédure civile, Office fédéral de la justice
- **Otto Schäfer**, pasteur, docteur en théologie, chargé des questions théologiques et éthiques, FEPS
- **Maja Ingold**, Conseillère nationale PEV, Canton de Zurich
- **Maja Zimmermann**, ancienne pasteure de la Collégiale de Berne, actuellement à Gerzensee (BE)
- **Denis Müller**, Professeur honoraire d'éthique théologique, Université de Genève
- **Manuela Grossmann**, co-auteure de la prise de position « Mariage et adoption pour les couples homosexuels » du 25 août 2015
- **Maria von Känel**, administratrice de l'organisation faîtière Familles Arc-en-ciel
- **Roland Jeanneret**, journaliste et animateur

### Groupe de préparation

Monika Hirt Behler, Sabine Scheuter, Eric Vuithier, Urs Woodtli Stebler, Tina Wüthrich

## Programme

dès 9h15 **Accueil:** café et croissants

09h45 **Salutations**  
Sabine Scheuter

09h50 **Salutations du Conseil de la FEPS**  
Daniel Reuter

09h55 **Méditation**  
Monika Hirt Behler

10h10 **Introduction thématique**  
Sabine Scheuter

10h20 **La modernisation du droit de la famille selon le rapport du Conseil fédéral de mars 2015** (en allemand)  
David Rüetschi

10h50 **Discussions par tables ; questions adressées à l'intervenant**

11h15 **Pause**

11h30 **Le « nœud sacré » – un sacré nœud? Considérations théologiques sur la modernisation du droit conjugal et familial** (en français)  
Otto Schäfer

10h55 **Discussions par tables ; questions adressées à l'intervenant**

12h15 **Repas de midi**

13h30 **Débat**

- Maja Ingold
- Maja Zimmermann
- Denis Müller
- Manuela Grossmann
- Maria von Känel

Animation: Roland Jeanneret

14h30 **Discussions par table**

14h50 **Discussion et conclusion de la partie thématique**

15h15 **Partie administrative** (uniquement pour membres)

16h15 **Fin de la conférence**